

BOURSE CITOYENNE ETUDIANTE AILE23 DE LA VILLE DE ROUBAIX

Elle est proposée aux étudiants roubaisiens en licence 2 et 3, qu'ils soient boursiers ou non, inscrits dans un établissement de la région Hauts de France.

La sélection se fait sur dossier et l'aide est attribuée en échange d'actions citoyennes telles que l'aide aux devoirs, l'accompagnement intergénérationnel dans un centre social, une association de la ville, à l'AFEV.

Le montant des bourses varie selon que l'étudiant est boursier ou non

Pour plus d'informations et télécharger le dossier de candidature, rendez vous sur le site de la ville de Roubaix.

Les candidatures sont ouvertes du 26 septembre 2022 au 18 novembre 2022 inclus.

https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/etudiants/aides-etudiantes/

Ville de Roubaix:

17 Grand' Place 59100 - Roubaix

https://www.ville-roubaix.fr/